



FICHE D'INSCRIPTION STAGES (FOOT 5)
« STAGES FOOT&FUN »
POUR LES 5-13 ANS (REPAS FOURNI)

A RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :
UrbanSoccer Nantes : 199, route de Clisson 44230 St-Sébastien sur Loire

INFORMATIONS SUR LE STAGIAIRE / PARTICIPANT

Nom : Prénom :
Sexe : Date de naissance :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Pays :
Nom tuteur : Prénom tuteur :
Tél tuteur : Email tuteur :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence :

Nom..... Prénom :
Tél : Mail :

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES (REPAS DU MIDI FOURNI)

☐ Aucune ☐ Végétarien ☐ Sans porc ☐ Sans sucre ☐ Sans viande

☐ Allergies :

TAILLE EQUIPEMENT

- ☐ **XS Enfant** (5-6 ans - Entre 122 et 128 cm)
- ☐ **S Enfant** (7-8 ans – Entre 128 et 137 cm)
- ☐ **M Enfant** (9-10 ans - Entre 137 et 147cm)
- ☐ **L Enfant** (11-12 ans - Entre 147 et 158cm)
- ☐ **XL Enfant** (13 ans - Entre 158 et 170 cm)
- ☐ **S Adulte** (14 ans - Entre 170 et 175 cm)
- ☐ **M Adulte** (15-16 ans - Entre 175 et 182 cm)
- ☐ **L Adulte** (17 ans - Entre 182 et 190 cm)

RÉDUCTION* DE 20€ SI VOUS ETES :

- ☐ Inscrit à l'Ecole de Foot UrbanSoccer 2018/2019
- ☐ Ancien stagiaire de moins d'un an
- ☐ Licencié au FCN 2018/2019
- ☐ Abonné au FCN 2018/2019
- ☐ Frères et /ou sœurs inscrits
(remise à appliquer à partir du second enfant)

* Les différentes remises ne sont pas cumulables entre elles

DATES 2019

PAQUES - TARIF : 270€

- ☐ Du 8 au 12 Avril
- ☐ Du 15 au 19 Avril

ETE - TARIF : 270€

- ☐ Du 1^{er} au 5 Juillet
- ☐ Du 8 au 12 Juillet
- ☐ Du 19 au 23 Août
- ☐ Du 26 au 30 Août

Lieu des stages : UrbanSoccer Nantes : 199, route de Clisson 44230 St-Sébastien sur Loire - 02 53 00 68 50



FICHE D'INSCRIPTION STAGES

(Page 1 et 2 à retourner)

ASSURANCE ANNULATION

- ☐ Je souscris à l'assurance annulation : **+20€**
(modalités d'annulations précisées dans les conditions générales).

PIECES A FOURNIR

- ☐ Photocopie pièce d'identité
- ☐ Certificat médical daté de moins de 3 mois remis au plus tard le 1er jour du stage
- ☐ Règlement dans sa totalité
(Possibilité joindre jusqu'à 3 chèques)

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « **URBANSOCCER** ».

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- ☐ Je déclare avoir lu et accepte les conditions générales de ventes (document fourni séparément).
- ☐ En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- ☐ Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Signature obligatoire du représentant légal précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à

Le ... / ... /

PROGRAMME TYPE

- 9h-9h45** : Accueil des enfants
- 9h45-11h45** : Ateliers techniques
- 12h-13h** : Pause-déjeuner (fourni par UrbanSoccer)
- 13h-14h** : Temps calme
- 14h-16h** : Perfectionnement tactique et matches
- 16h-16h45** : Goûter (fourni par UrbanSoccer)
et retour au calme
- 16h45-17h** : Départ des enfants

AVANTAGES DU STAGE

-  2 places pour un match à La Beaujoire offertes à chaque participant
-  Une tenue aux couleurs du FC Nantes offerte
(1 maillot, 1 short, 1 paire de chaussettes)
-  Terrains Indoor + vestiaire privatisée
-  Service de repas du midi chauds et équilibrés
et de goûter en fin de journée
-  Stage encadré par des entraîneurs diplômés
-  Cérémonie d'ouverture le premier jour et cérémonie de
clôture avec remise des récompenses le dernier jour

RETROUVEZ LES INFOS DE VOTRE CENTRE SUR LE SITE : www.urbansoccer.fr



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Page à conserver)

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 10 jours avant le début du stage choisi.
Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard 10 jours avant le début du stage.
A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.
Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement ainsi que l'équipement.

ASSURANCE ANNULATION

En cas d'annulation :

- Au plus tard la veille de premier jour du stage, l'académicien se verra rembourser du stage, à l'exception d'une somme de 50€ (tenue + frais de dossier)
- Pendant le stage, l'académicien se verra rembourser au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 50€ (Frais de dossier et équipement).
- Autres modalités d'annulations précisées dans les conditions générales

ANNULATION DU STAGE

DU FAIT DU STAGIAIRE

- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.

Avant le début du stage.

En cas d'annulation sans souscription de l'assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué. Un avoir de 50% du prix du stage sera proposé à l'académicien.

Pendant le stage.

En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical) et sans souscription de l'assurance annulation, le stagiaire se verra proposer un avoir au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 50€. Pour tout autre motif, aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué.

DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaire (12 en demi-pension) n'est pas atteint.
- Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit au plus tard 7 jours avant le début du stage.
- L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2018-2019, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

ASSURANCE

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part d'UrbanSoccer, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance «Responsabilité Civile». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

RÈGLEMENT

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « **URBANSOCCER** ». Possibilité de payer en 3 fois sans frais. Dans ce cas fournir 3 chèques.

Le règlement peut aussi se faire par virement bancaire. Dans le cadre des paiements par virement, les éventuels frais bancaires retenus sont à la charge du participant. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Page à conserver)

REGLEMENT INTERNE AU STAGE

- Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculés par UrbanSoccer.
- La participation du stagiaire aux activités sportives à un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.
- De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et règles de vie du centre.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.
- En inscrivant un enfant mineur au stage UrbanSoccer, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.
- La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

ACCORDS LEGAUX

En inscrivant un participant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise mon enfant à participer au stage
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisés dans des brochures ultérieures, sur la page Facebook du centre ou sur le site internet URBANSOCCER, sans compensation, sans qu'une telle utilisation puisse céder 2 ans.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitudes et de non contagion à l'arrivée au centre et daté de moins de 3 mois.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule UrbanSoccer en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- Autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, sortie, assurance...)
- Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser la somme convenue.

EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ 1 paire de crampons moulés ou stabilisés | ☐ 1 sweat ou 1 veste | ☐ 1 paire de protège tibias |
| ☐ 1 pantalon de survêtement | ☐ 1 sac de sport | ☐ 1 gourde |
| | | ☐ 1 casquette |